

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juin 2020

ATAWAD

Non, il ne s'agit pas d'un cri de guerre cheyenne ou d'une nouvelle marque coréenne de téléphonie, mais plus simplement d'un acronyme bien connu des travailleurs branchés en nouvelles technologies. « Any Time, AnyWhere, Any Device » : ce mantra, traduisible par le néologisme français de « mobiquité », résume la philosophie de ces salariés nomades pour qui toute possibilité de connexion, quels qu'en soient l'outil et le lieu, tiennent lieu désormais de bureau, de papier et de stylo.

Certes, en Douane, nous n'en sommes pas encore tout à fait là, mais nous y allons désormais à grand pas. La crise du COVID aidant, ce qui paraissait une utopie futuriste il y a encore dix ans devient aujourd'hui un mode de fonctionnement inéluctable. L'incroyable accélérateur du confinement a balayé les réticences culturelles les plus ancrées dans le passé. Le travail de demain sera numérique et baladeur, ou ne sera pas. Ce n'est même plus une option.

Est-ce une chance ? Est-ce un risque ? On peut parier sans crainte que les plus jeunes générations s'adapteront sans peine aucune à ce développement de grande ampleur. **Le télétravail entrera dans les mœurs tellement vite, qu'on se demandera bientôt comment on a pu s'en dispenser jusqu'à présent.** Beaucoup y gagneront en autonomie, s'éviteront du stress inutile, s'affranchiront d'heures de trajet pénibles entre lieu de vie et de travail. Le choix du domicile sera moins contraint. La frontière entre les villes et les champs pourrait être affaiblie, sinon abolie, la prééminence du milieu urbain s'atténuera, la carte des territoires se rééquilibrera de manière, espérons-le, plus harmonieuse.

Les sociétés et administrations basculant dans ce nouveau fonctionnement y trouveront leur compte aussi, avec des employés moins stressés donc plus efficaces, avec davantage de temps à consacrer à leurs tâches. **De manière plus sournoise, elles réaliseront des gains non négligeables,** déportant sur leurs salariés les frais d'énergie, d'électricité, de consommables, de matériel lorsque l'agent utilisera son ordinateur personnel, de restauration collective,

sans compter les coûteux mètres carrés de bureaux économisés. Pour un peu, ce serait presque une aubaine pour ces employeurs fûtés.

Mais déjà, les sociologues inquiets se penchent au chevet des nouveaux télétravailleurs et **constatent les premiers dégâts occasionnés sur nombre d'entre eux.** Le risque de désocialisation, de la perte du lien avec le collectif de travail, était déjà identifié. Le risque de confusion entre les différents temps de vie, gommant le droit à la déconnexion et déstructurant la vie familiale, est connu. Le risque de renvoyer la femme à son foyer pour combiner télétravail et tâches ménagères apparaît clairement. D'autres écueils se feront jour au fur et à mesure : par exemple le risque de voir se creuser le fossé entre les télétravailleurs aisés bénéficiant d'un cadre de vie agréable et spacieux, pouvant s'isoler facilement, profitant pleinement des bénéfices de la formule, et ceux, plus jeunes ou moins à l'aise financièrement, pour qui l'espace de travail se réduirait à un appartement exigu et multitâches, et qui de ce fait préféreront un travail classique en bureau ou bien en espace de coworking. Les différences de statut social pourraient être plus évidentes.

Le télétravail de demain reste à construire, porteur de formidables opportunités collectives et individuelles, mais lourd de dangers parfois encore mal perceptibles.



C'EST LE PRINTemps : METTEZ-VOUS AU TÉLÉTRAVAIL !